

## Accord Cadre– FNCUMA /VIVEA

pour le développement de la formation des agriculteurs dans le réseau Cuma

ENTRE

VIVEA, Fonds d'assurance formation, sis 81 bd Berthier 75017 Paris, représenté par Mme Christiane Lambert, Présidente, d'une part

ET

FNCUMA, association, sise 43, rue Sedaine 75011 Paris, représentée par M. Stéphane GERARD d'autre part.

### 1. Les partenaires et leurs attentes

**VIVEA**, organisme national dont le siège est à Paris, assure la gestion des fonds de la formation professionnelle de 660 000 actifs agricoles non salariés. Ces entreprises subissent une crise sans précédent en évoluant dans un environnement économique très instable, renforcé par des exigences communautaires en termes de respect de l'environnement et des attentes fortes des consommateurs sur la traçabilité et la qualité des produits. Ce contexte nécessite la mise en place de compétences de plus en plus pointues sur les métiers exercés, d'où un besoin en formation accru chaque année, dont la finalité est de :

- Prévenir les mutations économiques des entreprises dans le contexte de la réforme de la PAC en analysant et en mettant en œuvre les directives européennes et les pratiques recommandées,
- Pérenniser les entreprises en développant leur compétitivité économique, en élaborant une stratégie technique, commerciale et financière de son entreprise,
- Gérer et mobiliser les ressources humaines sur les exploitations par l'acquisition de compétences managériales, en organisant le travail à plusieurs (groupements d'employeurs), en communiquant sur son métier,
- Maintenir l'activité agricole dans les zones périurbaines en s'impliquant dans les démarches de développement local et en valorisant la proximité ville/campagne,
- Faciliter l'adaptation et l'évolution des exploitations en développant une analyse et une appropriation des situations et des opportunités et par l'acquisition de méthodologies à la prise de décision.

Face à ces enjeux, le Conseil d'administration de VIVEA a défini et voté son Plan Stratégique Triennal 2010 -2012. Ce Plan vise à développer prioritairement les actions de formation relevant des 4 thèmes suivants :

- Stratégie et pilotage d'entreprise : anticiper, comprendre pour entreprendre
- Volet économique du développement durable : dégager de la valeur ajoutée en réduisant les coûts, en valorisant ses produits et en recherchant de nouveaux débouchés

- Volet environnemental du développement durable : mettre en œuvre des systèmes et des techniques plus respectueux de l'environnement
- Volet social du développement durable : optimiser l'organisation du travail, la santé et la sécurité au travail et améliorer le lien avec les autres usagers du territoire.

Par la signature du présent accord cadre, VIVEA souhaite développer l'accès à la formation de ses contributeurs en développant la prescription de formations, la mise en place de nouvelles offres de formation en réponse aux besoins détectés et en incitant les organismes de formation à s'inscrire dans une démarche de certification qualité.

## **FNCUMA**

Le réseau Cuma représenté par sa Fédération Nationale fédère 236 000 exploitations en 12500 Cuma.

Souvent citées comme source d'innovation, les Cuma sont basées sur un ancrage territorial fort, sur une organisation collective et régies par le Haut Conseil à la Coopération Agricole. Ce fonctionnement en groupe et en réseau permet aux agriculteurs d'être réactifs face aux évolutions économiques, environnementales et sociales. Le réseau Cuma accompagne le développement de nouvelles compétences pour les agriculteurs.

Les objectifs de cet accord cadre sont multiples pour le réseau Cuma :

- Professionnaliser les agriculteurs adhérents de Cuma
- Développer les actions de formation dans le réseau Cuma en mettant en avant :
  - l'organisation collective et son fonctionnement,
  - l'adaptation des agriculteurs aux défis du Développement Durable
- Expérimenter de nouvelles formes pédagogiques, tester et évaluer des cahiers des charges de formation puis les diffuser dans le réseau

## **2. Des objectifs communs**

Le présent accord cadre formalise les engagements réciproques et vise à dynamiser et structurer l'offre de formation du réseau Cuma. Il doit permettre :

- de se connaître et d'intensifier les collaborations entre les acteurs VIVEA et les acteurs CUMA,
- de faciliter l'accès à la formation pour les agriculteurs adhérents de Cuma,
- de communiquer plus largement sur la formation dans le réseau Cuma,
- d'augmenter le nombre de formations réalisées à destination des exploitants agricoles
- de permettre aux agriculteurs d'être pleinement acteurs de leur stratégie d'entreprise (stratégie de pilotage de la Cuma, gestion économique de la Cuma)

## **3. Enjeux et attentes des agriculteurs adhérents de Cuma**

Face aux récentes évolutions du contexte agricole, les agriculteurs doivent s'adapter à de nouvelles contraintes d'une part d'ordre environnementales (réchauffement climatique, épuisement des ressources (énergies fossiles), atteintes à la biodiversité) et d'autre part d'ordre économiques et sociales (PAC 2013, demande alimentaire croissante, fluctuation des prix).

Dans un contexte de crises, qui touche l'ensemble des secteurs de production, les Cuma doivent plus que jamais jouer leur rôle en améliorant les conditions de travail et de rentabilité des exploitations adhérentes. La Cuma se situe bien dans le prolongement de l'exploitation agricole : tout ce qu'un agriculteur est amené à faire à titre individuel pour l'exercice de sa profession, la Cuma doit pouvoir l'aider à le faire dans de meilleures conditions, dans le cadre d'une utilisation collective.

Pour le bon fonctionnement d'une organisation collective, les agriculteurs adhérents de Cuma veulent renforcer leurs connaissances et leurs savoirs faire en termes de stratégie et de pilotage de leur outil : définition du projet de la Cuma (des projets individuels à un projet commun), gestion économique, gestion des hommes (salariés, adhérents), management coopératif. Mais au-delà de leur capacité de gestionnaire, ils doivent également être capables, ensemble, de construire leur avenir. Pour cela, ils doivent être formés pour développer une vision prospective qui les amènera à définir où ils veulent aller ensemble !

Par ailleurs, l'investissement en commun est un levier puissant de maîtrise des charges, et donc d'amélioration et de stabilisation des revenus pour les exploitations agricoles. Les agriculteurs veulent être accompagnés dans leurs réflexions sur la maîtrise de leurs charges de mécanisation et les stratégies d'équipement à mettre en place au sein de leur exploitation. Le réseau Cuma les accompagne depuis de nombreuses années déjà en produisant des références technico économiques permettant à un agriculteur de situer son exploitation par rapport aux exploitations de son département ou de sa région

Les exploitants agricoles sont amenés à adapter leurs pratiques pour répondre aux enjeux d'une agriculture plus durable. Il faut produire mieux en consommant moins d'énergie fossile et en respectant l'environnement. Cette évolution des pratiques suppose des changements profonds des modes de production, des choix de matériels et d'équipements. Le réseau Cuma participe depuis plusieurs années à l'acquisition de nouvelles compétences sur le thème des économies d'énergie, de la production d'énergies renouvelables et des techniques alternatives de désherbage.

Les Cuma sont fortement attachées à leur territoire (les statuts mentionnent la circonscription territoriale) et ainsi participent de plus en plus à leur développement. Pour cela il est nécessaire que les agriculteurs réussissent à se positionner au sein de leur territoire (positionnement par rapport aux enjeux locaux et aux diverses opportunités qui peuvent se présenter). Aujourd'hui, ces liens sont d'autant plus forts que les collectivités locales cherchent à renforcer les partenariats avec les acteurs économiques présents, notamment sur les circuits courts et les ateliers de transformation. L'organisation collective des ateliers de transformation est souvent perçue comme une contrainte lourde, il est nécessaire d'accompagner les groupes sur l'articulation entre le projet individuel et le projet collectif et de mettre l'accent sur le thème de l'organisation collective.

Aujourd'hui, compte tenu des évolutions du monde agricole (PAC 2013, Grenelle ...), l'accès à la formation professionnelle des adhérents des CUMA est une priorité.

**L'enjeu de cet accord cadre est donc d'accompagner le développement de la formation des exploitants agricoles en :**

- **déployant le rôle de prescripteurs de formation que peuvent avoir les fédérations de CUMA dans leur politique territoriale de développement**
- **et en élargissant l'offre de formation du réseau CUMA sur le territoire national.**

#### **4. Les domaines de collaboration privilégiés**

Les agriculteurs ont de fortes attentes pour professionnaliser la gestion de leur outil Cuma. Aussi, les domaines de collaboration privilégiés de cet accord cadre s'articulent autour des 3 volets stratégiques.

##### **Volet 1 : La Cuma et son projet**

###### **a) La stratégie et le pilotage de la Cuma**

Les agriculteurs adhérents de Cuma doivent posséder la maîtrise totale de leur outil de travail, qu'est la Cuma. De plus, dans un contexte en perpétuelle évolution, ils doivent être capables d'anticiper, de faire des choix stratégiques qui découlent du projet de la Cuma. Aussi, doivent-ils être accompagnés par la formation sur les domaines suivants :

- Définition de la stratégie de la Cuma  
Objectifs : Etre capable de construire collectivement la stratégie de sa Cuma, en tenant compte des stratégies individuelles de chacun des adhérents. Acquérir une méthodologie pour améliorer le fonctionnement interne collectif.
- Stratégies d'équipement  
Objectifs : Raisonner les investissements en matériels agricoles : choisir un matériel adapté à ses propres besoins, vers le tracteur en groupe
- Le fonctionnement de la Cuma et le management coopératif  
Objectifs : Approfondir les connaissances sur le droit coopératif et sur le fonctionnement des Cuma, acquérir une culture de base commune pour aider à comprendre le fonctionnement de l'entreprise coopérative
- La prospective au service des Cuma : Cuma 2020, Anticipons !  
Objectifs : Permettre au groupe d'anticiper les problématiques de demain et de définir un projet collectif et de faire émerger des besoins. Pour ce cela, le réseau Cuma pourra mobiliser les conseillers Formation VIVEA.
- Gestion économique de la Cuma  
Objectifs : donner les connaissances et les compétences aux agriculteurs pour une meilleure gestion de leur outil Cuma

###### **b) La gestion des Hommes et l'organisation collective**

Pour un bon fonctionnement collectif, les agriculteurs ont besoin d'acquérir des méthodes et des outils.

- La gestion des Hommes  
Objectifs : permettre aux adhérents de Cuma de maîtriser les clés du fonctionnement collectif
- Management de l'emploi salarié (partagé ou non) en cuma (voir détail en annexe)  
Objectifs : permettre aux agriculteurs de jouer leur rôle d'employeur pour garantir un emploi de qualité, en clarifiant leur rôle et leur positionnement vis-à-vis des salariés, en leur permettant de comprendre les relations employeurs – salariés et les outils qui les organisent
- La résolution des conflits  
Objectifs : repérer et analyser les situations délicates en groupe, s'approprier des techniques de gestion de tensions et trouver les solutions pour les résoudre.
- Les principes d'une communication réussie  
Objectifs : savoir faire passer un message, acquérir plus d'aisance en situation de communication orale, savoir prendre la parole en public, savoir présenter un projet,
- Animer des réunions efficaces :  
Objectifs : Préparer une réunion pour en maîtriser le déroulement et atteindre les objectifs fixés, Maîtriser le déroulement de la réunion (temps, ordre du jour ...), Définir et mieux

connaître les rôles et attitudes de l'animateur, Faciliter la compréhension du message par le public : création d'outil

- Sécurité et santé au travail :  
Objectifs : développer les capacités à identifier les risques liés à l'utilisation du matériel et des produits et intensifier la mise en œuvre de bonnes pratiques de sécurité

**c) Au-delà de la Cuma, le territoire et ses acteurs**

- Définition du projet territorial de la Cuma, comment devenir acteur de son territoire ?  
Objectifs : permettre à la Cuma de se situer sur son territoire, de saisir les opportunités qu'il lui offre et d'identifier les enjeux auxquels elle peut répondre.
- Circuits courts et ateliers de transformation :  
Objectifs : passer du projet individuel au projet collectif

*Les volets suivants se basent sur l'expertise du réseau Cuma, expertise acquise au fil des années grâce à un réseau dynamique qui a conçu et développé différents outils de diagnostic et de conseil à destination de l'ensemble agriculteurs.*

## **Volet 2 : Les économies d'énergie en agriculture**

La mise en place du nouveau modèle agricole « Objectif Terres : 2020 » comporte 5 défis dont celui de mieux maîtriser l'énergie et lutter contre le changement climatique. Il s'agit donc pour les agriculteurs de répondre à l'enjeu de produire mieux, en consommant moins d'énergie fossile et en respectant l'environnement. De plus, suite au Grenelle de l'environnement, un Plan de Performance Energétique a été défini. Celui-ci a pour objectif d'atteindre à l'horizon 2013, 30% des exploitations agricoles à faible dépendance énergétique. Pour cela, les exploitants agricoles vont devoir adopter de nouvelles pratiques qui vont occasionner des changements profonds de modes de production, d'itinéraires techniques, de matériels et d'équipements.

L'accompagnement des agriculteurs par le réseau Cuma s'articule autour de deux axes principaux :

**a) Vers une plus grande autonomie énergétique des exploitations agricoles**

La maîtrise des dépenses en énergie devient un point clé dans la conduite des exploitations. Le niveau de consommation énergétique des exploitations a un double impact : économique (prix croissant de l'énergie) et environnemental (consommation de ressources épuisables et émissions polluantes). Aujourd'hui, la FNCUMA pilote le Réseau Mixte technologique Agro Equipement Energie, qui coordonne notamment des projets liés aux consommations énergétiques des automoteurs agricoles. ***Plusieurs AFIR seront lancées à l'automne 2010 pour tester et valider des cahiers des charges de formation avant leur diffusion au niveau national début 2011.***

**b) Pour une meilleure gestion des ressources**

En parallèle du volet lié aux économies d'énergie, les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à des contraintes environnementales : Ecophyto 2018 par exemple qui a pour objectif de réduire de moitié l'utilisation de produits phytosanitaires. Ils doivent donc acquérir de nouveaux savoirs faire en terme de pratiques respectueuses de l'environnement (y compris dans la gestion des bords de champs) et doivent être accompagnés dans le choix de nouveaux matériels, la définition des réglages pour un fonctionnement optimal.

### **Volet 3 : Connaitre et raisonner sa stratégie de mécanisation**

Fort de son expérience et des références technico économiques produites, le réseau Cuma s'accorde à dire que la variabilité des charges de mécanisation entre les exploitations montre bien qu'il existe des marges de manœuvre importantes. Or aujourd'hui encore, les charges de mécanisation sont mal connues des agriculteurs. De plus, ils maîtrisent mal l'adéquation du parc matériel aux réels besoins de l'exploitation.

Le rôle du réseau Cuma pour accompagner les agriculteurs dans le raisonnement des charges de mécanisation est fort depuis plusieurs années. Différents outils de diagnostic, de conseil ont été conçus et développés (Mécaflash, Mécagest). Leur utilisation nécessite des compétences particulières. Ils permettent à l'agriculteur de situer son exploitation agricole par rapport aux autres exploitations d'un même système de production, de définir à l'aide d'un conseiller les actions à mettre en place pour diminuer ses charges de mécanisation et ainsi dégager un revenu plus important.

Les Cuma et leur réseau seront des partenaires actifs des réflexions menées à ce sujet et des formations qui seront développées par filières (lait, grandes cultures ...).

***Plusieurs AFIR seront lancées à l'automne 2010 pour tester et valider des cahiers des charges de formation avant leur diffusion au niveau national début 2011.***

#### **4. Etudes préalables et expérimentations financées et coordonnées par VIVEA**

Des études pourront être réalisées sur des sujets innovants comme « Cuma et circuits courts, comment accompagner le changement ? » ou bien sur l'analyse des freins et des leviers pour motiver les agriculteurs à s'inscrire à une action de formation pour laquelle le sujet sera identifié comme prioritaire par nos deux réseaux mais pour lesquelles la mobilisation des stagiaires est difficile.

Des expérimentations de cahier des charges de formation seront envisagées pour des actions innovantes.

Le réseau CUMA fera partie du comité de pilotage.

#### **5. Modalités de mise en œuvre**

Les deux réseaux VIVEA et CUMA s'engagent à diffuser cet accord cadre auprès de leurs collaborateurs et à fournir les bases de données Contacts de chaque réseau afin de faciliter les échanges.

Les référents Formation du réseau Cuma seront clairement identifiés. Des séquences d'échanges seront organisées en région afin d'échanger les fonctionnements de nos différentes structures, les besoins en ingénierie, les projets de formation. Au sein de chaque Pôle Inter régional, un plan d'action local de formation pourra être construit avec l'aide des conseillers VIVEA.

#### **6. Modalités de suivi**

Une rencontre annuelle sera organisée entre les délégués Inter Régionaux VIVEA et les coordinateurs pôle Coordination Appui du réseau Cuma. Cet échelon inter régional apparaît comme pertinent pour dialoguer et créer une réelle dynamique de formation. Ces rencontres permettront une diffusion des informations dans nos deux réseaux et la connaissance des remontées du terrain.

Par ailleurs, un **Comité de pilotage** national se réunira au moins une fois par an pour suivre le bon déroulement du partenariat et décider des éventuelles actions stratégiques à mettre en œuvre.

Au-delà de ces dispositions, VIVEA et la FNCUMA conviennent de se concerter sur toute question importante liée à cet accord.

## **7. Durée**

Le présent accord cadre est signé pour une durée initiale de trois ans, renouvelable ensuite annuellement par tacite reconduction.

Fait à Paris, le

***La Présidente de VIVEA***  
***Christiane LAMBERT***

***Le Président de la FNCUMA***  
***Stéphane GERARD***